Le pourquoi du comment Guantánamo

Vitavi WEAJ Un pur week-end !

People positions
Chandrasonic
« La musique peut être militante par essence »

AI

AMNESTY INTERNATIONAL

www.amnesty.fr/jeunes

013 Le journal des jeunes d'Amnesty International

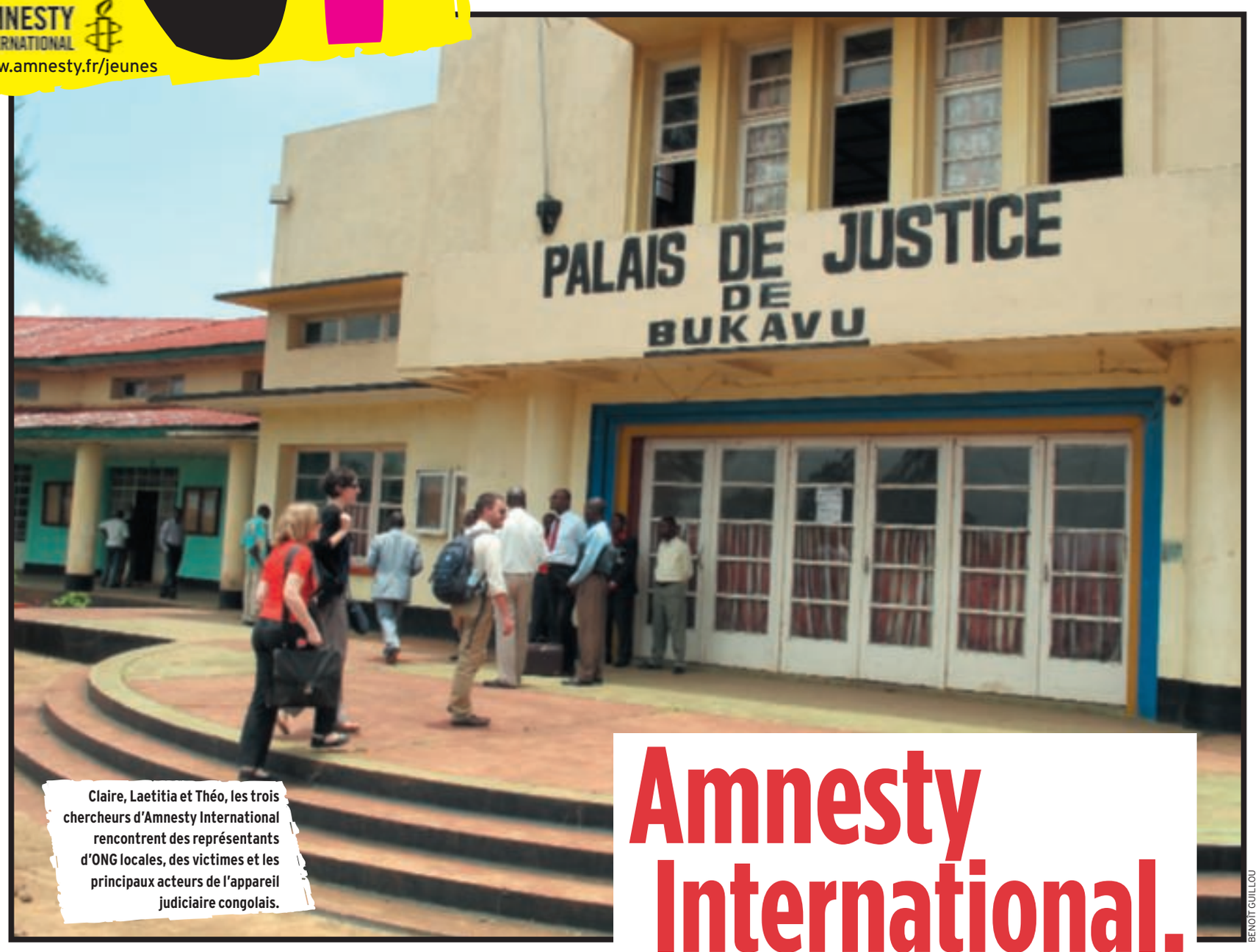

Claire, Laetitia et Théo, les trois chercheurs d'Amnesty International rencontrent des représentants d'ONG locales, des victimes et les principaux acteurs de l'appareil judiciaire congolais.

BENOÎT GUILLOU

Amnesty International, comment ça marche ?

DOSSIER Comment AI élabore-t-elle ses actions de défense des droits humains ? Comment fait-on pour y participer quand on a un peu de temps à lui consacrer ? Peut-on même espérer y travailler à la fin de ses études ? Les réponses à toutes vos questions.

ÉDITO

Engagement

Si nous avons choisi de lever le voile sur Amnesty International, ce n'est pas seulement pour satisfaire la curiosité de celles et ceux qui se demandent ce qui se passe dans les coulisses d'une ONG comptant 16 000 membres (autant que les habitants de Tulle, en Corrèze). C'est aussi pour répondre à la question : comment défendre les droits humains ? Cette question est au cœur de l'engagement de chacun d'entre nous. Et il y a mille et une réponses : donner son temps ou son argent, s'investir dans des actions ou faire circuler des pétitions, offrir vos compétences ou, même, en faire un métier. À vous de choisir celle qui vous convient, en n'oubliant jamais que parler des droits humains, c'est déjà les défendre.

Supplément à La Chronique n°302

DOSSIER

Amnesty International, mode d'emploi

Amnesty International est née à Londres en 1961, à l'initiative d'un avocat anglais, Peter Benenson. Aujourd'hui, l'ONG de défense des droits humains compte 3 millions de membres qui relayent ses actions partout dans le monde. Le siège de la section française (AIF) s'est installé à Paris dans les années 70. Mais ses propres relais sont présents dans tout le pays avec des militants rassemblés autour de groupes locaux et d'antennes jeunes (AJ). Ces structures, on en compte 400 aujourd'hui.
D'ailleurs, « *la sève d'Amnesty, c'est son militantisme* », reconnaît Stephan Oberreit, le directeur général d'AIF depuis 2007, l'un des rares salariés de l'organisation. Fin 2011, ils ne sont que 69 CDI, 6 CDD, 8 stagiaires. Ils n'appartiennent pas forcément aux 16000 membres d'Amnesty, contrairement aux 350 bénévoles qui les soutiennent au secrétariat national à Paris. Ces salariés, que font-ils ? Il y a les chercheurs, qui dépendent directement du secrétariat international, à Londres, puis les « Campaigners » et ceux qui occupent des fonctions d'appui (informaticien, comptable, secrétaire…).
Les chercheurs de Paris mènent des enquêtes dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. « *Ils ont été basés là du fait de l'histoire de cette région avec la France* », nous explique l'un d'eux, Salvatore Saguès. À partir de leurs enquêtes de terrain, ils rédigent des rapports et font des recommandations, à partir desquels Amnesty développe « *une stratégie de campagne pour peser* », résume Stephan Oberreit.
Ce sont les « Campaigners » qui concrétisent les actions. Ces salariés travaillent avec des bénévoles qui œuvrent au sein des Commissions thématiques et des Coordinations pays.
« *Il s'agit d'organiser et mettre en œuvre des campagnes et des actions sur la base de rapports des chercheurs pour sensibiliser le public et faire pression sur les décideurs, il y*

Témoignages

AGNÈS BONNET, retraitée, bénévole en charge de l'accueil au siège d'AIF.

« Il existe toute une gamme de possibilités pour s'engager »

« Je suis membre d'Amnesty depuis longtemps. Quand j'ai cessé mon activité, je suis venue voir au siège si je pouvais aider, et j'ai commencé à m'occuper de l'accueil. Nous sommes une petite équipe et, pour ma part, je suis là deux journées par semaine. On a surtout affaire à un public jeune, constitué d'étudiants, souvent juristes, et à un autre public représentant des personnes attachées à ce mouvement depuis longtemps et arrivant à la retraite. On s'occupe de les guider quand ils proposent leur aide. Il existe toute une gamme de possibilités pour s'engager, notamment des propositions en réponse aux offres publiées sur le site web*. Celles liées au pôle Actions, dans les Commissions et les Coordinations pays, rencontrent un franc succès ! Normal, c'est le cœur de métier d'Amnesty et c'est là que se font les campagnes. Alors que tout ce qui est fonctionnel, comme les saisies informatiques, l'accueil téléphonique, déclenche moins d'enthousiasme. Concrètement, il y a toujours un premier entretien avec l'équipe accueil. Puis un second avec le service recruteur. Enfin, si les deux parties semblent s'accorder, elles signent une convention de bénévolat, qui comprend une période de retrait mutuel, comme une période d'essai. »
** http://www.amnesty.fr/Mobilisez-vous/Rejoignez-nous/Devenez-benevole-au-siege*

CAMILLE LASBLEIS, salariée d'AIF, responsable RH.

« J'ai tout simplement répondu à une offre de l'Apec »

« J'ai été embauchée il y a seulement un mois. J'ai tout simplement répondu à une offre sur le site de l'Apec. Le descriptif du poste me plaisait autant que l'idée d'être recrutée par Amnesty. Avant, j'ai eu une expérience professionnelle dans une PME de production industrielle. Sinon, je n'ai jamais milité à Amnesty et je n'en étais pas membre. Mais c'est sûr qu'on embrasse la cause ! En plus, à mon arrivée, j'ai vraiment eu l'impression que j'étais attendue, on a pris le temps de tout m'expliquer. On sent une prise en compte de l'individu plus forte. Maintenant, la gestion des RH n'est pas fondamentalement différente d'une entreprise. »

02

Amnesty International, mode d'emploi

DOSSIER

PHOTOS: A.I.

Quelques chiffres

AI DANS LE MONDE, C'EST...

PLUS DE 3 MILLIONS de membres et sympathisants

72 sections ou structures nationales

AI EN FRANCE, C'EST...

200 000 donateurs

16 000 membres dont **5 000 MILITANTS**

400 structures militantes dont **32 AJ**

350 bénévoles et 75 salariés (dont 69 CDI) au sein du Secrétariat national

Un écart **DE 1 À 3,65** entre les salaires les plus élevés et les moins élevés

a les courriers, les rencontres officielles, le web et la presse pour faire pression sur les décideurs », précise le directeur d'AIF... Bien sûr, les campagnes sont aussi mises « en musique » par les militants des groupes locaux et des AJ, qui organisent les manifestations de proximité et font signer les pétitions. Et les « partitions » ne pourraient pas non plus se jouer sans les fonctions d'appui, occupées aussi bien par des salariés que des bénévoles. Cela va du chargé de communication, le plus proche des actions, au comptable, en passant par les RH. Le recrutement se fait de multiples façons: par connaissance d'un membre d'AI, d'un groupe local ou d'une AJ. Souvent aussi via Internet, avec l'envoi d'un mail pour demander des renseignements. Pour ceux qui souhaitent apporter leur concours bénévolement, « *il y a toujours moyen de s'engager* », rassure Agnès Bonnet, bénévole en charge de l'accueil à Amnesty. Pour devenir salarié, en revanche, les possibilités sont minces. Selon Stephan Oberreit, sur les 15 derniers mois, AIF « *a dû publier cinq, peut-être six offres d'emploi. On a un budget serré de 16 millions d'euros. L'argent reste un moyen, pas une fin…* » Alors il ne faut pas attendre de miracles de ce côté-là! STÉPHANIE FONTAINE

ADÉLIE CHEVÉE étudiante à Sciences Po, bénévole responsable de la Commission Personnes déracinées.

« J'écris beaucoup de mails »

« Je suis en 5e année, et dès mon entrée à Sciences Po, j'ai participé à une AJ. Par l'intermédiaire d'une prof, membre d'Amnesty, j'ai souhaité rejoindre une équipe qui propose une aide juridique aux demandeurs d'asile. L'équipe était complète, mais une nouvelle commission s'est créée début 2011 ! Nous sommes sept bénévoles, et pour certains, c'est leur première expérience à AI. Pour m'occuper de cette commission, j'écris beaucoup de mails, je suis une demi-journée par semaine au siège et j'y ai aussi une réunion mensuelle. Là, on travaille par exemple sur la réinstallation des réfugiés de Libye, dont certains ont été pris pour cible en étant parfois assimilés à des mercenaires de Kadhafi, et qui ont dû fuir en Tunisie et en Egypte. Nous essayons de faire pression pour que la France réponde positivement à l'appel lancé par le HCR pour en accueillir une partie. »

SALVATORE SAGUÈS, salarié d'AI, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest francophone.

« Je vais régulièrement visiter les pays »

« J'ai 50 ans, je suis suisse et j'ai une licence en lettres et un diplôme de l'Institut de hautes études internationales de Genève. J'ai toujours été sensible à la question du respect des droits humains. J'ai d'abord été enseignant, puis j'ai rejoint le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il y a près de 20 ans, j'ai répondu à une offre d'Amnesty parue dans *Le Monde*. J'ai passé un entretien à Londres. Avec mon collègue Gaëtan, je vais trois ou quatre fois par an visiter la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Sénégal. Durant deux à trois semaines, nous menons des enquêtes, nous rencontrons les victimes, les ONG, les autorités, notamment pour faire du lobbying pour le respect des droits humains, et pour leur remettre nos constatations et recommandations. À notre retour, nous élaborons un rapport à partir duquel AIF met en place des actions. C'est un travail passionnant, qui m'a permis de rencontrer des gens formidables qui luttent pour leur dignité. »

03

DOSSIER

Amnesty International, mode d'emploi

« C'est plus facile d'être inspiré par les droits de l'homme que par des yaourts »

LA CHOSE ET AMNESTY, ça fait deux ans que ça dure. L'agence de communication a notamment réalisé les campagnes pour la Russie en 2010 et pour les 50 ans d'Amnesty en 2011. Mickaël Krikorian, l'un des « créatifs » de la boîte, raconte ce qui fait la spécificité d'une campagne « pour les droits de l'homme ».

Comment se passe le contrat avec Amnesty ? Y-a-t-il des appels d'offre pour les campagnes ?
Non. Nous sommes sous contrat avec Amnesty depuis la campagne sur la Russie. Historiquement, AI France travaille avec TBWA, mais nous avons décroché cette campagne-là l'année dernière car TBWA est aussi implantée en Russie et Amnesty voulait une entreprise indépendante. Depuis, nous avons pris l'habitude de travailler ensemble, mais le contrat s'arrête pour l'instant en décembre 2011.

Vous avez vous-même travaillé sur le Marathon des Signatures 2011 (*voir p. 6*). Comment invente-on une campagne ?
Le projet de départ vient d'Amnesty : on devait partir de douze situations de personnes en danger dans le monde, dont les droits n'étaient pas respectés. On en a discuté avec notre équipe. On a travaillé la campagne sur l'idée de la loi du silence car un droit bafoué, c'est un droit passé sous silence. Amnesty valide chaque étape mais n'intervient plus sur l'idée elle-même. Ensuite, c'est de la création pure : un site, où chacun peut signer la pétition, et surtout un CD qui vient clore les prises de paroles individuelles. Nous avons fait appel à Yael Naim pour créer un titre original. En gros, une signature « libère » une note… En fait, c'est un peu plus compliqué que ça, mais à partir de 100 000 signatures, la chanson est complète et le CD est envoyé à tous les chefs d'État qui ne respectent pas les droits humains.

Créer une campagne pour Amnesty, est-ce différent des autres publicités que vous réalisez ?
Au niveau du processus de création, ça ne change rien. Mais, c'est vrai, c'est plus facile d'être inspiré par les droits de l'homme que par des yaourts…

Et financièrement ?
Nous ne gagnons pas un euro de la part d'Amnesty. Il y a évidemment des frais de production engagés, comme louer un studio ou une caméra pour réaliser les spots télé, louer des serveurs informatiques pour les sites dédiés… Mais il n'y a pas d'argent versé en salaire. C'est très différent de nos relations avec les grandes marques. La Chose perd de l'argent sur ces campagnes-là mais c'est très mobilisateur en interne, et la possiblité de gagner un prix... est une bonne chose pour la notoriété de l'agence.

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCIE TANNEAU

DECRYPTAGES DE CAMPAGNES

AIF a fait évoluer sa communication pour répondre à un défi majeur : réaliser des campagnes à la fois transversales, intégrées et innovantes. Explications, exemples à l'appui, avec Arnaud Humblot, responsable de la publicité.

La peine de mort est condamnée à disparaître

« Un bel exemple de campagne transversale réalisée par TBWA\Paris puisque ces visuels ont été utilisés dans différents supports d'AIF au même moment ainsi qu'au sein du mouvement puisque 18 sections d'Amnesty ont repris ces visuels et/ou le spot. Cette campagne a également pour intérêt de reprendre la parole sur un de nos combats emblématiques avec un message volontairement travaillé de manière positive et factuelle pour montrer que ce combat avance. »

Appli iPhone Bullet proof

« Notre première appli iPhone, payante, en mai 2011 : un jeu sur la peine de mort ! On avait des craintes : était-on allé trop loin ? En fait, nous n'avons eu que des retombées positives. On s'est aperçu qu'on pouvait se permettre des choses innovantes, sans porter atteinte à notre image sérieuse (cette prise de risque a même renforcé notre image auprès des agences). Tous les supports (spot vidéo, minisite, bannières) et tous les services com ont été associés. »

Faites-le signer

« Lancée début novembre, « Faites-le signer » est l'exemple type d'une campagne intégrée chez AIF aujourd'hui. Sur un sujet complexe et abrupt (un protocole pour l'accès à la justice des plus pauvres), l'agence La Chose élabore un concept simple et interactif (récolter des signatures qui, mises bout à bout, formeront la signature de Nicolas Sarkozy). Nous avons décliné cette action sur un minisite, en vidéo, en événement à l'Elysée puis en annonce presse. »

PROPOS RECUEILLIS PAR C.B.

04

Guantánamo

LE POURQUOI DU COMMENT

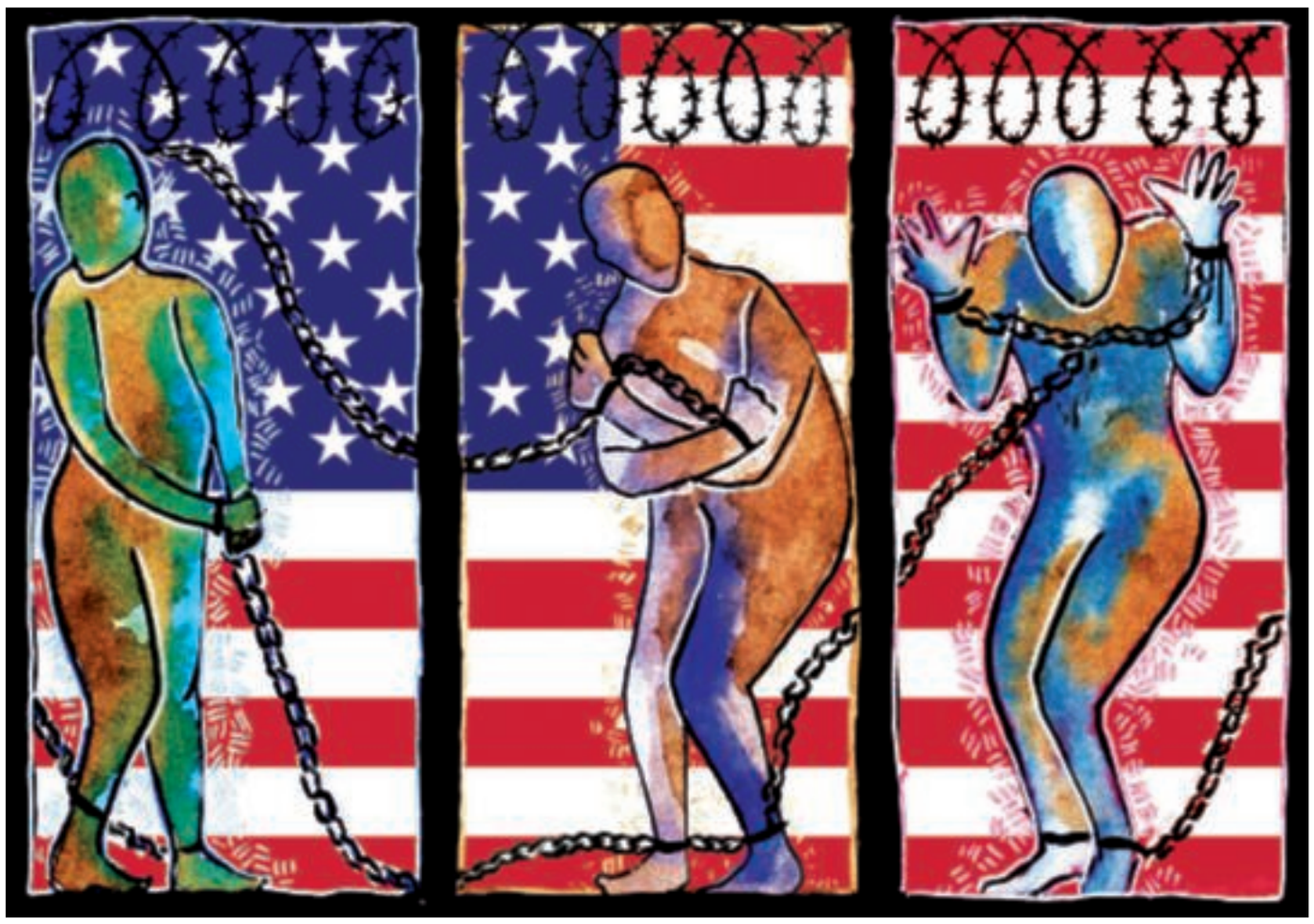

Illustrations P3 et ci-contre : Marion Dionnet

GUANTÁNAMO, 10 ANS DÉJÀ

La prison de Guantánamo, construite sur la base américaine de Cuba, devait accueillir les « combattants ennemis » capturés par les forces américaines dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Elle vient pourtant de fêter ses 10 ans…

LES tenues orange des détenus et les cages dans lesquelles ils sont enfermés 22 heures par jour nous sont maintenant familières. Depuis son ouverture début 2002, près de 800 personnes, suspectées de terrorisme, ont été emprisonnées à Guantánamo, sans aucune inculpation et pour une durée indéterminée. La « guerre contre le terrorisme » a permis au gouvernement Bush de justifier les plus graves atteintes aux droits humains, au nom de la sécurité. « *Le plus difficile, c'est de ne pas savoir combien de temps ça va durer* », témoigne Mourad Benchellali, un ancien détenu de Guantánamo*. Les prisonniers étaient détenus dans le camp au mépris du droit international. Ils ne pouvaient pas recevoir de visites, pas même celle d'un avocat. Sans compter les traitements cruels, inhumains et dégradants auxquels ils ont été soumis, et qui ont conduit à la mort de plusieurs d'entre eux. Le président Bush a autorisé le recours à des « méthodes dures d'interrogation ». Il y a l'exemple d'Omar Khadr, un Canadien qui avait 15 ans lorsqu'il a été arrêté en Afghanistan, et dont les juges militaires ont accepté les aveux alors qu'il a été soumis aux mêmes tortures que les autres prisonniers. Son histoire a d'ailleurs fait l'objet d'un film**. Malgré les scandales et les promesses, plus de 170 personnes sont encore détenues à Guantánamo. Le camp n'est pas prêt de disparaître, puisqu'une loi, votée fin décembre 2009 par le Sénat, empêche la fermeture de la prison et l'accès des détenus à des procès de droit commun. D'autre part, le président Obama a déclaré que 48 prisonniers ne seront jamais jugés ni libérés et seront donc maintenus en détention illimitée sans procès. Barack Obama a officialisé l'existence de cette prison hors-la-loi, qui bafoue une dizaine d'articles de la DUDH. et de textes internationaux ratifiés par les Etats-Unis. Ce qui fait dire au *New York Times*, dans un éditorial plutôt pessimiste du 8 mars 2011, qu'il « *est probable que le camp restera une cicatrice sur la conscience de la nation pendant encore plusieurs années* ».

MARINE GIROT

** Il a écrit un livre,* Voyage vers l'enfer, *dans lequel il raconte sa détention à Guantánamo. Editions Robert Laffont 2006*
**** Vous n'aimez pas la vérité : 4 jours à Guantánamo, *sorti en 2010 et primé au festival International des films des droits de l'homme.*

CHRONOLOGIE

- **11 septembre 2001 :** Les attentats revendiqués par Al-Qaïda aux États-Unis plongent le pays dans la terreur. En réaction, Georges W. Bush déclare la guerre au terrorisme (*War on Terror*).
- **13 novembre 2001 :** Le *Military Order* crée le statut de « combattant ennemi », qui s'applique à toute personne soupçonnée de terrorisme, et permet de l'emprisonner sans inculpation pour une durée indéterminée.
- **11 janvier 2002 :** Les premiers « combattants ennemis » arrivent à la prison de Guantánamo, sur la base américaine de Cuba.
- **2007 :** Suite aux premiers scandales révélés dans la presse, l'administration Bush évoque la possibilité de fermer la prison de Guantánamo mais ne donne pas de date. Obama commence à faire campagne en promettant de fermer la prison.
- **22 janvier 2009 :** Barack Obama, nouveau président des États-Unis, signe le décret 13 492, qui prévoit de fermer le camp de Guantánamo dans l'année.
- **14 mai 2009 :** Obama augmente les droits de la défense, mais ne supprime pas les tribunaux spéciaux militaires.

ACTION

Prisonniers sans droit

Amnesty International a toujours dénoncé l'utilisation de la « guerre contre le terrorisme » pour justifier les atteintes aux droits humains. L'organisation demande à ce que les responsables américains rendent des comptes, notamment en poursuivant G. W. Bush lors de ces déplacements internationaux. En 2004, un groupe de juristes de la section suisse organise, à Genève, une conférence à propos de Guantánamo : « Prisonniers sans droit, le droit prisonnier ? » L'année suivante, dans son rapport annuel AI, accuse en effet les États-Unis de détenir des personnes dans plusieurs prisons secrètes partout à travers le monde, le camp de Guantánamo n'étant en fait que la partie émergée de l'iceberg. En 2006, AI publie un rapport sur Guantánamo, avec les témoignages de 167 anciens détenus.

Pour agir www.amnesty.fr/sécurité

05

VITAVI

c'est vous qui le faites c'est vous qui le dites

Action jeunes www.amnesty.fr

WEAJ UN PUR WEEK-END !

C'est fou ce qu'on peut faire en deux jours : les participantes et participants du Week-End des Antennes Jeunes 2011 (WEAJ), les 5 et 6 novembre, peuvent en témoigner ! Ils étaient une petite centaine (95 inscrits, dont près de 75 % de filles, représentant 27 des 32 AJ) présents au siège d'AI France, à Paris. Pour la grande majorité d'entre eux (70 %), il s'agissait d'une première : l'occasion de se familiariser avec les structures d'Amnesty, d'échanger leurs expériences (les meilleurs conseils pour animer et pérenniser une antenne seront présentés dans un prochain *AJ !*) et de préparer les futures campagnes. Le grand moment du WEAJ a été l'action « grandeur réelle » réalisée samedi en fin d'après-midi place Stravinsky, près de Beaubourg. S'inscrivant dans la campagne contre la peine de mort au Bélarus, elle a permis aux jeunes militants de recueillir plusieurs centaines de signatures… et de se rendre compte combien il était difficile de capter l'attention des passants ! Forts de cette expérience, les membres des AJ ont pu animer, le dimanche, des ateliers de « brainstorming » et suggérer des actions à mener lors de la prochaine campagne d'Amnesty, le Printemps des Droits Humains (consacrée aux mouvements de contestation en Tunisie, Libye, Egypte et Syrie). Parmi les idées évoquées, des happenings sur le thème de la liberté d'expression ou des lancers d'avions en papier. Enfin, le week-end s'est conclu avec les élections des conseillers nationaux des Antennes Jeunes, qui représenteront notamment les AJ lors du Congrès de Reims (23 et 24 juin 2012). Les nouveaux CNAJ sont : Camille Blanc (AJ Internationale), Hamza Morsad (AJ Strasbourg), Mahoro Nsengimana (AJ Toulouse), Sarah Le Couffe (AJ Sciences Po), Pierre Alix Binet (AJ Lille), Sarah Volozon (AJ Sciences Po) et Marine Goby (AJ Chambéry). Félicitations à toutes et à tous, et rendez-vous à l'automne 2012 pour le prochain WEAJ ! PHOTOS : CÉCILE COUDRIOU

ENGAGEZ-VOUS !

Dans toutes les régions de France, les Antennes Jeunes d'Amnesty International ont besoin de toi ! Avec nous, agis sur le terrain : sensibilisation aux droits humains dans les écoles, organisation de conférences, tenue de stands, manifestations, campagnes pour faire libérer des prisonniers… On a tous quelque chose à apporter pour faire avancer les droits humains !

Amnesty International – Service Jeunes
76 boulevard de la Villette – 75940 Paris cedex 19
Tél : 01 53 38 65 52 – coojeune@amnesty.fr
www.amnesty.fr

MARATHON DES SIGNATURES 2011

MILLE MERCIS

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, au sein des AJ, ont contribué à faire de l'édition 2011 du Marathon des Signatures une formidable réussite. Il faut dire que, pour fêter les 10 ans de l'événement, AI avait mis les petits plats dans les grands : une édition participative dédiée sur le site de Mediapart, des textes de soutien aux 12 personnalités en danger signés par des plumes prestigieuses (comme François Morel, Dan Franck ou Milk, Coffee & Sugar), un compteur en ligne pour suivre les signatures en temps réel… Sur le site www.marathondessignatures.com, vous pouvez retrouver les moments forts de cette édition 2011, notamment les portraits des 12 personnes défendues et la chanson *If you see* de Yaël Naim, composée exclusivement pour l'occasion et qui a été dévoilée note par note, entre le 3 et le 17 décembre, au fur et à mesure des signatures enregistrées (*lire aussi p. 4*).

06

les yeux, les oreilles

BUTINAGES

DR

Ciné
Une femme d'exception

C'est en Thaïlande que s'est déroulé le tournage de *The Lady*, le dernier film de Luc Besson. Un tournage discret, à l'abri des projecteurs et de la presse, afin d'éviter que la junte birmane voisine ne fasse pression pour expulser l'équipe de tournage. Il faut dire que *The Lady* est un hommage à Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix, qui combat la dictature militaire en Birmanie depuis plus de 20 ans. Comment porter à l'écran une telle figure emblématique de la défense des droits humains ? Luc Besson a choisi d'axer son film sur l'émotion, en l'occurrence l'histoire d'amour entre Aung San Suu Kyi, magnifiquement interprétée par Michelle Yeoh, et son mari, Michael Aris (l'excellent David Thewlis). Le film se concentre sur une période de dix ans, de 1988, date l'entrée en politique d'Aung San Suu Kyi, à 1999, date du décès de son époux. Si le portrait de la dissidente est, au final, décevant – davantage une esquisse qu'un tableau de maître – Luc Besson réussit à faire ressentir la force de l'amour, indestructible, du couple protagoniste, lequel a littéralement tout donné pour la paix et la liberté du peuple birman. En dépit de ses points noirs (dont la BO finale), *The Lady* est un témoignage de la façon dont des milliers de dissidents pacifiques birmans opprimés ont trouvé, en Aung San Suu Kyi, un visage et une voix. Le film est soutenu par Amnesty International France, qui continue à réclamer la libération de plus de 1 800 prisonniers politiques birmans, torturés et détenus dans des conditions carcérales désastreuses. Quant à la fin de l'histoire d'Aung San Suu Kyi, elle reste à écrire : la chef de file de l'opposition birmane *« a l'intention »* de briguer un siège au Parlement lors d'une prochaine élection législative partielle.

SABRINA RAMESSUR

« The Lady », de Luc Besson. En salle depuis le 30 novembre.

Docu
Nous sommes tous des indignés

15 mai 2011, place Puerta del Sol, Madrid. Des milliers de citoyens espagnols se rassemblent et campent plusieurs nuits. Porté par les révolutions arabes, le mouvement – non-violent – des indignés est né. Corruption, austérité, chômage : les jeunes (et moins jeunes) d'une dizaine de pays décident de faire entendre leur voix. Le webdocumentaire sobrement intitulé *Les Indignés* fait le tour de plusieurs pays : Espagne, Grèce, Italie, Israël, Allemagne et France. Pour chacun, on fait le point sur l'histoire, l'économie, la politique, et on découvre les indignés à travers des portraits vidéos et photos. Avec en bonus, une petite interview de Stéphane Hessel, l'auteur du best-seller *Indignez-vous*. « *Si vous restez indifférents, vous n'obtiendrez aucun résultat* », clame « *le père de tous les indignés* ». Il a été entendu.

MÉLISSA BOUFIGI

http://www.arte.tv/fr/4256396.html?gclid=CJWH35e64awCFcRH3godI2cCng

Livres

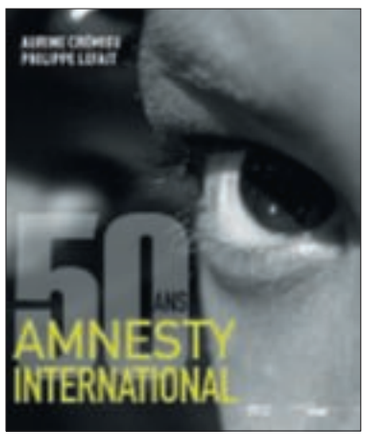

BON ANNIVERSAIRE AMNESTY

Deux journalistes font traverser aux lecteurs 50 ans de combats pour les droits humains et interrogent la modernité d'Amnesty International, mouvement démocratique qui n'a cessé de s'adapter aux nouveaux enjeux et défis d'un demi-siècle marqué par des bouleversements majeurs. Un texte fort qui dialogue avec les archives « racontant » Amnesty International depuis sa création, les regards croisés de grands témoins – tels que Robert Badinter ou encore Hubert Védrine, Rony Brauman – apportent un regard critique sur son évolution. Des extraits d'œuvres d'auteurs tels que Jean Genet, Don DeLillo, Mario Vargas Llosa, Annie Ernaux, Fatou Diome, Wole Soyinka, Duong Thu Huong ou encore Laurent Mauvignier viennent en résonance avec les luttes d'Amnesty International. Largement illustrée (portraits, affiches, images d'actualité…), cette plongée dans une histoire profondément humaine, dense, complexe, avec ses doutes et ses convictions, rappelle que les droits humains sont un engagement quotidien… et l'affaire de tous.

« Amnesty International 50 ans », Aurine Crémieu et Philippe Lefait, Editions Le Cherche Midi, 304 p., 29 €. Disponible en ligne sur www.boutique.amnesty.fr

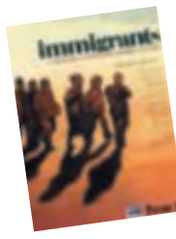

HISTOIRES D'IMMIGRANTS

Ils se nomment Naïma, Misa, Reynad, Hamid, Iraj… Ils viennent de Roumanie, d'Angola, de Turquie, d'Uruguay… Pour des raisons économiques ou politiques, leurs parents ou eux-mêmes ont dû quitter leur pays pour la France. Ce livre recueille leurs témoignages, leur intégration à la France, qui passe très souvent par une phase de « racisme ordinaire ». Cet ouvrage n'a pas pour objectif d'être représentatif des différentes réalités vécues de l'immigration. Il s'agit de porter un regard sur quelques trajectoires singulières sous la forme d'entretiens mis en dessins et, grâce au travail de réflexion des historiens, d'interroger quelques thématiques liées à l'immigration…

« Immigrants » (dessins de Christian Durieux, Benjamin Flao, Manuele Fior, Christophe Gaultier, Simon Hureau, Etienne Le Roux, Kkrist Mirror, Jeff Pourquié, Diego Dona Solar, Troub's, Sébastien Vassant), Editions Futuropolis, 18 €. Disponible en ligne sur www.boutique.amnesty.fr

internet

UN BLOG POUR APPRENDRE LES PRÉJUGÉS

Bizarre, bizarre, me direz-vous, de vouloir « apprendre » les préjugés. Pourtant, c'est bien le défi que propose le blog du Discriminologue. Les connaître, savoir les repérer dans les médias, les communiqués, les publicités… pour ensuite mieux lutter contre les discriminations du quotidien. Un programme ambitieux et ludique avec des jeux, des quiz – par exemple : « Que savez-vous de l'histoire de la laïcité ? Ses origines ? Sa naissance ? », en 19 questions. On y pioche aussi des papiers, des explications et même des formations « réelles » pour ceux qui veulent aller plus loin. Ce blog, aussi riche en contenus (dossiers, dessins, vidéos) que divertissant, est édité par l'association AFIC (Accueil et Formation pour l'Intégration, et la citoyenneté).

LUCIE TANNEAU

www.lediscriminologue.org

PEOPLE POSITIONS

Chandrasonic, Asian Dub Foundation nous répond

Asian Dub Foundation, groupe pionnier de la musique électronique alternative britannique, est aussi connu pour son engagement. Rencontre avec le guitariste Chandrasonic.

DR

Comment combinez-vous le militantisme à la musique ?
La musique peut être militante par essence. Pour nous, si elle est alternative, alors elle est forcément militante. Notre conception est celle de la *Conscious Party*, c'est-à-dire que nos paroles peuvent concerner des sujets graves, mais nous transmettons toujours un message positif. Nous voulons une musique qui procure le plaisir et avec laquelle le cerveau ne se déconnecte pas. Une musique de divertissement qui permet aussi d'exprimer de nouvelles idées. Après, les gens utilisent notre musique comme ils le souhaitent. Je déteste l'idée d'être le porte-parole d'un parti ou d'une cause, d'utiliser l'art à des fins politiques. Nous voyons plus la musique comme une énergie, que chacun est libre d'interpréter.

Mais vous vous êtes toujours personnellement engagés sur des projets…
C'est vrai. En 2011, nous avons fait un concert pour Aung San Suu Kyi, à Brighton. Nous développons aussi le projet *Fair Tunes*, avec notamment la création d'une radio participative à El Salado, en Colombie, auprès des victimes des paramilitaires.

De quoi parle votre dernier album, « A History of Now » ?
Cela fait 18 ans que le groupe existe et depuis sa création, il y a eu une véritable révolution technologique qui nous a touchés en tant qu'individus et, surtout, en tant que musiciens. Nous voulions exprimer ce bouleversement : le danger de l'abondance d'information et du marketing, de trop de choses virtuelles et instables. La conséquence de tout ça a été la crise financière, à cause d'un système basé sur la monnaie, sur quelque chose qui n'existe pas vraiment. Je crois que c'est ça le gros danger, tout est virtuel, tout est dans les nuages. Mais nous avons constaté aussi qu'avec Internet, Twitter ou Facebook, des idées positives peuvent circuler très vite, c'est ce que l'on a vu avec le Printemps arabe. Je me demande comment tout cela serait arrivé sans Twitter ou Facebook, peut être aurait-ce été différent, plus lent ou plus facilement réprimé ?

Dans votre chanson « A History of Now », vous dites : « Tu ne peux pas télécharger le Soleil, tu ne peux télécharger la mer ». Donc vous pointez aussi les aspects négatifs d'internet !
Ce n'est pas si négatif que ça, nous voulons plutôt dire qu'il faut être capable de distinguer ce qui est permanent et ce qui est transitoire. Nous exprimons l'idée que malgré l'extension de ce monde virtuel, il existe encore des choses que vous ne pouvez pas télécharger. Nous avons passé du temps dans le désert, et cette chanson exprime le contraste entre ces deux réalités.

L'ouverture des frontières est aussi une question à laquelle vous êtes très sensibles…
Cette idée de frontières entre les pays n'a pas de sens. L'argent n'a pas de frontières, la finance internationale n'a pas de frontières. Alors, si le capital n'a pas de frontières, il ne devrait pas y avoir de frontières pour le travail. Vous ne pouvez pas avoir l'un sans l'autre. Si l'argent peut se déplacer librement, alors on devrait pouvoir se déplacer librement pour le travail. Cela ne changera rien d'élire des partis anti-immigration car l'argent ne respectera jamais les frontières.
Ces partis dénoncent les immigrés comme le centre du problème mais ce n'est pas vrai. Chaque personne qui entre dans un pays est une unité économique, une personne productive qui paye des taxes et aide à bâtir les infrastructures d'un pays. La presse et les politiciens continuent de stigmatiser les immigrés car ils ont trop peur de reconnaître ce simple fait. Ils disent que quand une personne entre dans un pays, elle prend ses ressources mais au contraire, à partir du moment où elle commence à travailler, à payer des taxes, elle donne bien plus qu'elle reçoit.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIVIANE CHAUDON

> « LA MUSIQUE peut être militante par essence

BIO EXPRESS

1993 : Formation du groupe Asian Dub Foundation après la diffusion du film « Identical Beat » sur le Farringdon Community Music House, atelier musical pour les enfants d'origine asiatique de Londres.
1998 : Succès critique de leur deuxième album, « Rafi's Revenge ».
2001 : Suite aux émeutes dans le nord de l'Angleterre, le groupe donne un concert en projetant « La Haine » de Mathieu Kassovitz.
2011 : Sortie de leur neuvième album, « A History of Now ».

AJ!
ZE EQUIPE **Direction de la publication** : Geneviève Garrigos. **Rédaction en chef :** Christophe Bajot,(journalaj@amnesty.fr) **Conception maquette et iconographie :** Jean-Jacques Farré (jjfarre@orange.fr) **Secrétariat de rédaction :** Marie Dubant, Christophe Bajot. **Ont écrit dans ce numéro :** Christophe Bajot, Mélissa Boufigi, Viviane Chaudon, Stéphanie Fontaine, Marine Girot, Sabrina Ramessur, Lucie Tanneau. **Illustrations :** Marion Dionnet. **Coordination :** Rémi Farge. **Suivi de fabrication :** Josette Debord. **Impression :** Les Presses de Bretagne. **Photogravure :** Faure &co **Nº de commission paritaire :** 0414 G 84664/**ISSN :** 2104-8169. Dépôt légal 1er trimestre 2012. **Pour nous contacter/féliciter/engueuler :** Amnesty International – Service Jeunes 76, boulevard de la Villette - 75940 Paris cedex 19 – Tél : 01 53 38 65 52 – journalaj@amnesty.fr - www.amnesty.fr AJ!, supplément bimestriel à *La Chronique d'Amnesty International*.
Ne peut être vendu séparément. Les articles signés dans AJ! n'engagent que leurs auteurs et pas nécessairement Amnesty International.